



L'info en poche

Monter un projet en
Europe ou dans le monde



infojeunesse.fr

infoeurope.fr

atoustages.com

Ne pas jeter sur la voie publique





Monter un projet en Europe ou dans le monde

europdesk

Centre Régional Information Jeunesse - Normandie Caen

16 rue Neuve Saint-Jean 14000 CAEN

02 31 27 80 80 ij@infojeunesse.fr

Edition novembre 2016

SOMMAIRE

PRÉPARER VOTRE PROJET 1

Avant de se lancer 1

Monter son projet 1

Préparer son départ 2

TROUVER DES FINANCEMENTS PUBLICS 2

Aides locales 2

Aides départementales 3

Aides régionales 3

Aides nationales 4

Financement européen 5

SOLLICITER DES FINANCEMENTS PRIVÉS 5

Le sponsoring 5

Le mécénat 5

Les bourses de fondations 6

Le crowdfunding 6

SE FAIRE ACCOMPAGNER 6

Des réseaux régionaux 7

Autres structures 7

COORDONNÉES DU RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE DU CALVADOS, DE LA MANCHE ET DE L'ORNE 8

Avant de se lancer

Votre idée doit être la plus précise possible. Vous devez prévoir, dès le départ, la finalité à long terme de votre projet. Pour vous aider dans cette étape, vous pouvez recourir à la **méthode QQOQCCP** : Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ?

Une fois votre plan d'action mis en place (rassemblez un maximum d'informations utiles au projet et hiérarchisez les priorités), il vous faut définir une structure juridique. Diverses possibilités :

- Vous pouvez vous organiser en **groupe**, de façon libre. Attention : il vous faudra cependant désigner un représentant du groupe !
- Créer une **association** : recommandé pour les projets à but non lucratif. Si le projet est porté par des mineurs de 12 à 17 ans révolus, vous pouvez bénéficier du statut Junior Association (www.juniorassociation.org). Sinon, vous devez vous enregistrer en tant qu'Association Loi 1901 (www.service-public.fr).
- Créer une **entreprise** : si le projet participe à la création d'une activité économique et offre des débouchés professionnels.

Monter son projet

Vous devrez rechercher des **partenaires** pour votre financement. Votre **dossier** de présentation constitue votre principal argument.

- Il doit être concis et précis (10 pages maximum, un sommaire clair), présenter les porteurs de projet, leurs responsabilités, et permettre une compréhension rapide des caractéristiques et objectifs. Il doit être dactylographié et adapté au projet. Osez une **présentation originale** (titre accrocheur, couverture originale), sans pour autant en abuser.
- Un **plan de financement** rigoureux et évolutif. Le budget doit être équilibré et prévoir toutes les dépenses et financements prévus. Des partenaires vous soutiennent déjà, à travers la mise à disposition de matériel ou des tarifs préférentiels sur le voyage ? Mentionnez-le, cela joue en votre faveur.
- La **lettre d'accompagnement** doit être adaptée à chaque interlocuteur. Il faut donc cibler vos partenaires en fonction de leur secteur d'activité.

Sur le web :

www.projaide.fr - Site régional de l'initiative des jeunes

www.jeunes.gouv.fr - Site national pour la jeunesse

Préparer son départ

Pensez à certaines formalités. Vous pouvez vous déplacer librement dans l'Union Européenne, muni de votre **carte nationale d'identité** (pour les séjours inférieurs à 3 mois). Hors UE, il vous faut un **passport** en cours de validité et peut-être un **visa** (les formalités varient selon les pays).

N'oubliez pas de prévoir une **protection sociale**. Dans l'UE, il vous suffit de demander une Carte Européenne d'assurance maladie auprès de votre caisse d'assurance maladie, valable 2 ans. Hors UE, il vous est conseillé de souscrire une assurance privée, à moins que votre complémentaire santé ou votre assurance responsabilité civile ne vous couvre.



Enfin, pensez à certains bons plans, tels que la **carte ISIC** (carte internationale d'étudiant) et la **carte IYTC** (document officiel mondial pour la mobilité des jeunes) qui donnent droit à des réductions pour les moins de 26 ans.

Sur le web :

www.ameli.fr - Site de l'assurance maladie. Rubrique «assuré», «droits et démarches», «à l'étranger», «étranger»

www.cleiss.fr - Site du Centre de Liaisons Européennes et Internationales de la Sécurité sociale

www.mfe.org - Site de la Maison des Français à l'étranger

TROUVER DES FINANCEMENTS PUBLICS

Les aides publiques peuvent parfois être cumulables. Pensez à vous en assurer au préalable.

Aides locales

Des **bourses d'aides aux projets de jeunes** sont attribuées par diverses mairies. Elles sont généralement destinées aux jeunes de moins de 25 ans, ressortissants de la commune, souhaitant réaliser un projet individuel ou collectif dans des domaines divers. Le projet doit donner lieu à un compte-rendu (sous forme libre).

Par exemple :

- Mairie d'Avranches : **Bourse Initiatives Jeunes**. Contactez le Point Information Jeunesse d'Avranches (*voir adresse p.8*)

- Mairie de Saint-Lô : **Bourse Projet Jeune**. Contactez le Bureau Information Jeunesse (*voir adresse p.8*)
- Alençon : **Fonds initiatives Jeunes**. Contactez le Bureau Information Jeunesse (*voir adresse p.8*)

Aides départementales

- **La Bourse Initiative Jeunes** du Conseil Départemental du Calvados aide les jeunes de 11 à 25 ans, résidant dans le Calvados, à réaliser un projet personnel. Le projet doit présenter une utilité sociale et participer à la vie locale. Il doit être soutenu par une association, un local ados, un conseil municipal de jeunes... L'aide peut s'élever jusqu'à 2000€. Voir www.calvados.fr ou plus d'informations au 0231571216.
- **Le programme AJIR** (Action Jeunes Initiatives Responsabilité) du département de la Manche aide financièrement les projets réalisés par des jeunes de 11 à 25 ans, résidant dans la Manche. Le projet doit être collectif, avoir une utilité sociale et un impact local. L'aide peut s'élever jusqu'à 1600€ et ne peut représenter plus de 50% du coût total du projet. Elle peut concerner les projets européens. Voir www.ajir-manche.fr ou plus d'informations au 0233774260.
- **La Bourse Projets Jeunes** du département de l'Orne aide les jeunes de 13 à 30 ans résidant dans l'Orne à réaliser leurs projets. Ces projets doivent être collectifs, encadrés et valorisés. L'aide peut s'élever jusqu'à 800€ et ne peut représenter plus de 20% du coût total du projet. Voir www.orne.fr

Aides régionales

Le Conseil Régional de Normandie (14, 50 et 61) propose plusieurs aides :

- **L'@too Mobilité internationale** permet de solliciter une aide de la Région pour des projets individuels et collectifs à l'étranger (projets culturels, environnementaux, de citoyenneté ou de solidarité internationale etc). Pour être recevable, le projet doit impliquer de 1 à 6 adhérents de la Cart'@too. Le montant varie en fonction de la destination, du niveau de vie du pays de destination, de la durée du séjour : 1 000 € pour une aide individuelle, jusqu'à 4 000 € pour un projet collectif plafonné à 50% maximum du montant total du projet. Dans le cadre de projets organisés par des jeunes à la fois hauts et bas normands, une valorisation pouvant atteindre 500 € peut être sollicitée. Voir cartatoo.normandie.fr/

D'autres aides peuvent être sollicitées au niveau régional :

- **Le prix lycéens solidaires de Ouest-France** accompagne et soutient les jeunes ayant des projets, individuels ou collectifs, de solidarité (actions locales ou projets humanitaires). Ils s'adresse aux jeunes de 15 à 20 ans. Les prix vont de 500 à 1500€. Voir jactiv.ouest-france.fr/dossier_concours/55882/reglement
- **Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)** soutient les projets portés par des associations étudiantes de l'Université de Caen. Le projet doit impliquer des étudiants de l'Université et avoir un impact local. Voir webetu.unicaen.fr/vie-etudiante/fsdie-initiatives-etudiantes/
- **Le programme «Culture-ActionS»** du CROUS soutient les projets réalisés par des étudiants dans le domaine artistique ou relevant du domaine de l'engagement. Voir www.crous-caen.fr/culture/culture-actions/

Aides nationales

- **Le Projet 1234** de l'OFAJ est un programme qui soutient des initiatives innovantes et originales s'adressant à un public habituellement peu familiarisé des projets franco-allemands, avec une attention particulière portée aux projets réalisés par les jeunes eux-mêmes. L'aide s'élève à 1234€.
- **Les programmes JSI** (Jeunesse Solidarité Internationale) et **VVV-SI** (Ville Vie Vacances Solidarité Internationale) du Ministère des Affaires Etrangères visent à promouvoir des rencontres de jeunes (de 15 à 25 ans) du Nord et du Sud par la réalisation de projets de solidarité internationale, dans les zones de solidarité prioritaires, situées dans les pays du Tiers Monde, ou en France (pour une liste de zones prioritaires, consultez www.fonjep.org, rubrique «Solidarité internationale») Le CITIM, Centre d'information et de documentation pour la solidarité internationale en Normandie (14, 50, 61), parraine ces projets et propose un accompagnement. Voir www.citim.asso.fr

Financement européen

Le programme européen **Erasmus+ jeunesse** de la Commission Européenne encourage la participation des jeunes à la vie publique, de même que leur esprit d'initiative et de création. Une action du programme concerne les projets de jeunes. Les **échanges de jeunes** offrent à des groupes de jeunes de différents pays, l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître.

Le projet peut aborder des domaines très divers : lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport... Il concerne des groupes de 16 à 60 jeunes âgés de 13 à 30 ans. L'aide associée s'élève jusqu'à 830€ par participant.

Pour plus de renseignements : www.erasmusplus-jeunesse.fr/site/

Le Conseil de l'Europe dispose d'un **fonds spécifique**, le **FEJ** (Fonds Européen pour la Jeunesse). Il apporte un soutien financier aux activités européennes favorisant la paix, la compréhension et la coopération entre les peuples européens.

Pour plus d'informations : www.coe.int/fr/web/european-youth-foundation

SOLLICITER DES FINANCEMENTS PRIVÉS

Sachez que des aides privées existent : mécénat, sponsoring ou crowdfunding. Il n'est pas toujours évident d'aller démarcher les investisseurs potentiels, mais sans eux le projet ne pourra peut-être pas se faire !

Le sponsoring

Le sponsoring est un acte publicitaire : les publics que vous touchez par vos activités peuvent intéresser bon nombre d'entreprises qui trouveront là un moyen facile de faire leur promotion. Soyez cependant vigilants : il doit s'agir d'un partenariat gagnant-gagnant. N'oubliez pas que l'aide d'une entreprise ne se réduit pas forcément à un chèque. Plus facile à débloquer que de l'argent, l'aide en nature peut vous être tout aussi utile : prêt de matériel informatique, gratuité des communications téléphoniques, etc.

Le mécénat

Le mécénat est pratiqué par les fondations d'entreprises. Ce sont des établissements privés reconnus d'utilité publique. Elles financent des projets de création d'entreprise ou des projets d'associations. Elles sont recensées par l'organisme ADMICAL (www.admical.org), qui a pour but de promouvoir le mécénat dans les domaines de la culture, de la solidarité, de l'environnement et du sport.

Les bourses de fondations

- **La Fondation de France a créé la bourse Déclics Jeunes.** Cette aide s'élève à 7600€ et contribue, entre autres, au développement des projets individuels des 18-30 ans résidant en France. Ces projets peuvent se dérouler en France ou en Europe. Le concours a lieu du 15 septembre au 30 novembre. Voir www.fondationdefrance.fr
- **La Fondation Zellidja** alloue des bourses aux jeunes de 16 à 20 ans qui partent seuls à l'étranger pour un mois minimum. L'aide peut aller jusqu'à 900€ s'il s'agit d'un premier voyage à l'étranger, et 1100€ dans le cadre d'un second voyage. Un dossier de 8 à 10 pages doit présenter le projet du voyage, ainsi que l'objet d'étude. Voir www.zellidja.com
- **L'Association ABM14** offre l'opportunité à un jeune habitant ou étudiant dans le Calvados, la Manche ou l'Orne de réaliser un projet de voyage s'inscrivant dans l'éthique de l'association : «voyager dans le désir de rencontres et d'échanges en intelligence avec les populations locales dans la compréhension des peuples». L'aide est de 300€. Un dossier de 3 à 6 pages doit présenter le sujet du voyage ainsi que le budget prévisionnel. Voir www.abm14.fr

Le crowdfunding

Vous croyez en votre projet ? Vous pensez que d'autres personnes peuvent y croire aussi ? Essayez le crowdfunding !

Cette méthode consiste à faire «parrainer» son projet par un grand nombre de personnes ordinaires (internautas, réseaux de contacts, amis, etc.). Une fois cumulés, les nombreux petits investissements permettent de financer des projets qui auraient potentiellement eu de la difficulté à recevoir un financement traditionnel.

Sites de financement participatif :

www.babeldoor.com

fr.ulule.com

www.arizuka.com

www.kisskissbankbank.com

octopousse.com

SE FAIRE ACCOMPAGNER

Monter un projet n'est pas chose facile. C'est pourquoi des structures d'accompagnement vous proposent leur assistance.

Des réseaux régionaux

- **Les structures du réseau Information-Jeunesse** tiennent à votre disposition une importante documentation pouvant vous aider dans la rédaction et dans l'organisation de votre départ à l'étranger. Ils accompagnent notamment les projets Cart@too et AJIR (Manche). Voir adresses p.9.
- **Les relais «mobilité internationale»** soutenus par le Conseil régional de Normandie (14, 50, 61) accompagnent les projets internationaux de jeunes.

Coordonnées ci-dessous.

AVRIL

1 rue Le Viquet
50200 Saint-Pierre de Coutances
02 33 19 00 35

Contact : Agi Musset

CITIM

51 quai de juillet
14000 Caen
02 31 83 09 09

Contact : Hervé Bernard

D'écouvres Vertes

23 route d'Almenêches
61200 Argentan
02 33 35 36 57

Contact : Nolwenn Ravary

Maison pour Tous Léo Lagrange

Square du Nivernais
50130 Cherbourg-Octeville
02 33 43 31 63

Contact : Arno Servant

Autres structures

- Si vous êtes étudiant, contactez **la Maison de l'Étudiant de l'Université de Caen** pour vous assister dans le passage de l'idée au montage effectif du projet. Voir culture.unicaen.fr/maisons-de-l-etudiant
- Toujours pour les étudiants, le **réseau Animafac** propose des fiches pratiques, des sessions de formation et de nombreux outils pour monter son projet. Contactez votre relais local (coordonnées sur www.animafac.net/team).

COORDONNÉES DU RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE DU CALVADOS, DE LA MANCHE ET DE L'ORNE

Les structures marquées d'un drapeau font également partie du réseau des Points Europe.

CALVADOS

CAEN 14000 - CRIJ

16 rue Neuve-Saint-Jean

02 31 27 80 80

ij@infojeunesse.fr



CAEN 14000 - PIJ Grâce de Dieu

Espace Malraux

8 esplanade André Malraux

02 31 34 54 55

pj.caen.gracededieu@laliguebn.org

FALAISE 14700 - PIJ

8 rue Saint Jean

02 31 20 39 00

pj@falaise.fr



GIBERVILLE 14730 - PIJ

Carrefour socioculturel Antoine Vitez

13 rue Pasteur

02 31 72 43 13

pj@giberville.fr

LISIEUX 14100 - PIJ

Mos@ic

13 boulevard Pasteur

02 31 31 70 95

pjcyb-lisieux@orange.fr



MONDEVILLE 14120 - PIJ

Quai des Mondes

4 rue Calmette

02 31 35 52 26

pj@mondeville.fr

OUISTREHAM 14150 - PIJ

Centre socio-culturel

11 rue des Arts

02 31 25 51 65

pjoustreham@orange.fr



VIRE 14500 - PIJ

14 rue Chênedollé

02 31 66 49 74

pj@virenormandie.fr



MANCHE

AVRANCHES 50300 - PIJ

Mairie

Service PIJ-BP 238

02 33 79 39 41

pj@avranches.fr



CARENTAN 50500 - PIJ

Local Jeune

8 rue Sivard de Beaulieu

02 33 23 92 18

s.heron@ccbdc.fr

COUTANCES 50205 - PIJ

2, rue Daniel
02 33 76 78 50

lesunelles@wanadoo.fr

**VALOGNES 50700 - PIJ**

Espace Loisirs Culture
11 rue de l'Hôtel Dieu
02 33 21 62 71

pij@mairie-valognes.fr

GRANVILLE 50400 - PIJ

Espace Jeunes Christian Ridet
92 rue Paul de Gibon
02 33 90 86 74

espaceinfo@ville-granville.fr

**ORNE****ALENCON 61000 - BIJ**

4-6, place Poulet Malassis
02 33 80 48 90

contact@bij-orne.com
www.bij-orne.com

**LESSAY 50430 - PIJ**

Maison du Pays de Lessay
11 place Saint Cloud
02 33 46 84 69

pijlessayperiers.mdp@canton-lessay.com

FLERS 61100 - PIJ

Espace Jules Verne
2, rue Jules Verne
02 33 98 19 77

pij@agglo-paysflers.fr

**SAINT HILAIRE DU HARCOUET****50600 - PIJ**

Maison des services publics sociaux
65 place Louis Delaporte
02 33 69 28 58

pij@cdc-st-hilaire.com

**GACE 61230 – PIJ**

Centre Socioculturel
Rue d'Orléans
09 67 45 26 94

pij-gace@orange.fr

**SAINT-LO 50000 – BIJ**

Centre culturel Jean Lurçat
Place du Champ de Mars
02 14 16 30 10

kiosk@saint-lo-agglo.fr

**LA FERTE-MACE 61600 - PIJ**

Centre socioculturel fertois
14 rue Pasteur
02 33 14 00 41

pij@lafertemace.fr



Le Centre Régional d'Information Jeunesse - Normandie Caen héberge le service Europe Direct qui informe gratuitement sur les questions de mobilité.

Europe Direct - Normandie Caen / CRIJ - Normandie Caen

16 rue Neuve Saint-Jean - 14000 CAEN

02 31 27 80 30 - europe@infojeunesse.fr